



COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS

du 26/08/2026

*** Procès-verbal n°03 ***

Membres présents : Bruno BECHET (Président) - - Éric ANDEOLE - Léone RIER - Patrick BAILLARD - Hervé MATYNIK.

Absents excusés : Thierry AUBERT - Philippe CHERADAME.

Assistent : Romain FELDHOFFER (Directeur du DOF) – Marianne PESLE.

Informations : Les présentes décisions de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **SEPT (7) jours**. Toutefois, le délai d'appel est réduit à **DEUX (2) jours** si la décision contestée porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou si le calendrier de la compétition l'exige à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Adoption des procès-verbaux :

La commission procède à l'adoption du PV n°02 du 14.08.2026.

1. Point sur le Calendrier Général

La Commission fait un point sur le **Calendrier Général des compétitions**, désormais disponible en ligne.

Il est notamment relevé que la **journée n°11 est avancée au week-end des 26 et 27 septembre 2026**, afin de tenir compte du calendrier des compétitions de la Ligue.

Par ailleurs, contrairement au calendrier de la Ligue, le District a fait le choix de **ne pas programmer de rencontres lors du pont de l'Ascension**, ainsi que lors du pont du **8 mai**, afin de prendre en considération les contraintes liées à ces périodes.

2. Point sur le Championnat sur toutes les catégories

Un point est effectué sur l'état des engagements et des championnats pour l'ensemble des catégories, notamment :

- Les championnats **Seniors Masculins** ;
- Les championnats **Seniors Féminins** ;
- Les championnats **U18** ;
- Les championnats **U15**.

La Commission rappelle que les **engagements restent encore possibles** pour les clubs souhaitant intégrer certaines compétitions.

3. Tirage Coupe Portier

La Commission procède au tirage de la **Coupe Portier**.

Les rencontres sont programmées le **dimanche 13 septembre 2026 à 15h00**.

Une modification de l'horaire pourra être sollicitée en cas de rencontre de **Coupe de France** ou de **Coupe de Normandie** concernant l'une des équipes engagées.

Rencontres tirées au sort

Équipe recevant	Équipe visiteuse
AS LA SELLE LA FORGE 2	FC ARGENTAN 2
SS DOMFRONTAISE 2	CO CEAUCE 2
AS SARCEAUX ESPOIR 2	L. ST GEORGES GROS. 2
FC ARGENTAN 3	US ANDAINE 2
OC BRIOUZE 2	J. FERTOISE BAGNOLES 3
US MESLOISE 2	ESP. CONDE S/SARTHE 2
AS COURTEILLE 2	US MORTAGNAISE 2
US MORTAGNE 3	US ALENCONNAISE 61 3
AS MONTS ANDAINE 2	JS DE TINCHEBRAY 2
AS MAGNY LE DESERT 2	SEES 2
MAGNY / MENIL BRIOUZ 3	AV. DE MESSEI 2
OC BRIOUZE 3	L. ST GEORGES GROS. 3
FC CARROUGES 2	US ATHIS 2
AM LA FERRIERE 2	SS DOMFRONT 3
US FLERIENNE 3	US ANDAINE 3
JS DE TINCHEBRAY 3	US FLERIENNE 2
A. CHAILLOUE 2	ES ECOUVES 2
ES PAYS D OUCHE 2	SAM FOOTBALL 2
SC DAMIGNY 2	FC HAUTS DU PERCHE 2
SL PETRUVIEN 2	AS LA SELLE LA FORGE 3
SCO 2	AS PASSAIS ST FRAMB 2
CHAMBOIS FCD 2	OC BRIOUZE 4
BOUCE 2	AV DE MESSEI 3
FC MORTREE 2	US MORTAGNE 4
FCH 2	VED DE BOISTHOREL 2
CO CEAUCE 3	FC ECOUCHE 2
ESP CONDE/SARTHE 3	TRUN FC 2

Exempt : FC FLERS 3

4. Découverte du projet du Nouveau Règlement de la Compétitions

La Commission prend connaissance du travail réalisé par le **groupe de travail chargé de la refonte du règlement des compétitions**.

Cette refonte importante vise principalement à **renforcer la visibilité et la cohérence des dispositions applicables à l'ensemble des compétitions gérées par le District**.

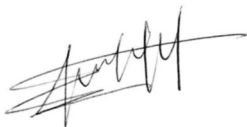
Plusieurs nouveautés réglementaires seront applicables dès leur validation.

Une attention particulière est portée aux dispositions relatives aux **arrêtés municipaux**, ainsi qu'à la notion de **terrain de repli**, qui fait l'objet d'une évolution importante afin de clarifier et d'harmoniser les règles applicables.

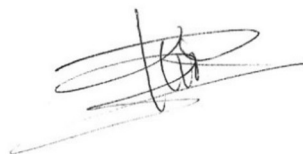
Des ajustements ont également été apportés à **l'article 48**, relatif à la participation des joueuses **U16F et U17F** dans les compétitions Seniors Féminines.

Ces modifications ont été **validées par le Comité Directeur**.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', written over a horizontal line.

Le président.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', written over a horizontal line.